

posée de deux mille fils & montée dans des rots de deux aunes, pour être au retour du foulon d'une aune & un sixieme de large entre les lisieres. Le mot de *londres* doit être mis au chef & premier bout de chaque pièce.

Les draps nommés *londrins*, qui se fabriquent aussi en France, en Languedoc, en Provence & en Dauphiné, sont comme les *londres* destinés pour les Echelles du Levant. Il y en a aussi de deux sortes, les *londrins premiers*, & les *londrins seconds*. Les *londrins premiers* sont tous fabriqués de laine de Ségovie, tant en trême, qu'en chaîne. La chaîne est composée de trois mille fils, & faite dans des rots de deux aunes, pour revenir, au retour du foulon, à la largeur d'une aune & un quart entre les deux lisieres. Ces mots *londrins premiers* doivent être marqués au chef ou premier bout de chaque pièce.

Les *londrins seconds* sont faits de laine forte ou autre semblable qualité pour la chaîne, & de seconde Ségovie pour la trême. Cette chaîne est composée de deux mille six cents fils au moins, dans des rots de deux aunes moins un seizième pour avoir, au retour du foulon, une aune un sixieme de largeur entre les lisieres. Les mots de *londrins seconds* doivent être mis au chef & premier bout de chaque pièce. Voyez le *Règlement concernant les draps* qui se fabriquent pour le Levant, 20 Novembre 1708, art. 2 & 3.

LONG-COURS, ce sont les voyages que les vaisseaux marchands font au-delà de la ligne.

LONGE, en terme de fauconnerie, est une petite corde qu'on attache au pied de l'oiseau quand il n'est pas assuré.

LONGE, en cuisine: la *longe* de boeuf est toute la partie qui est depuis les aloyaux, jusques vers la

cuisse qu'on divise en plusieurs morceaux où sont le flanchet & la pièce parée. La *longe de veau* est la partie du veau, depuis les côtes jusqu'à la queue, & où le rognon est attaché. Cette pièce est susceptible de bien des apprêts en cuisine. On la fait cuire à la broche enveloppée de papier. Quand elle est bien cuite, on sert dessous une poivrade, ou si l'on veut, on pique le dessus de petit lard, & on sert avec la même sauce. La *longe de veau* se sert encore en ragoût, à la maréchale, marinée, au court-bouillon, à la crème, &c.

LONGER un chemin, en terme de chasse; c'est quand une bête va d'assurance ou qu'elle fuit. Quand elle retourne sur ses voies, cela s'appelle *ruse & retour*.

LONGES, en terme de carrier, sont de moyens cordages, avec lesquels les carriers font des anses aux mannes ou panniens d'osier, dont ils se servent pour vider les trous quand ils ouvrent une nouvelle carrière. C'est à ces *longes* que s'accroche le crochet du cableau.

LONGITUDE: la *longitude* d'une ville est la distance qu'il y a entre le premier méridien, c'est-à-dire, entre le méridien de l'Isle de Fer & le méridien de la ville, dont on cherche la *longitude*, c'est l'arc de l'équateur celeste intercepté entre ces deux méridiens qui détermine les degrés de *longitude*.

LONGUEUR; c'est la dimension des corps considérés dans leur plus longue étendue. La *longueur* des étoffes se mesure du chef à la queue. Pour la *longueur* des étoffes, on doit, dans les manufactures, se conformer aux réglemens.

LONGUIS, sorte de taffetas des Indes à carreaux.

LOOM, c'est une espèce de canard de la Laponie qui ne peut que voler & nager; car il a les pieds

trop courts pour pouvoir marcher. LOQUET, en terme de ferrurerie, petit morceau de fer plat, ou battant qui sert à fermer une porte.

LORNETTE, petite lunette pour voir de près les objets. Voyez Lunette.

LORIOT, oiseau qui est le *galbula* des anciens de la grosseur d'un merle, dont le plumage est d'un verd jaunâtre & qui a le chant extrêmement haut & très-varié.

LORMERIE: ce sont tous les différens ouvrages que forgent & vendent les maîtres éperonniers, comme mors, épérons, caveffons, étriers, maitigadons. C'est à Paris que se font les plus belles brides & harnois de chevaux. Voyez Eperonnier.

LOTE, ou LOTTE, poisson bon & friand, ressemblant assez à la lamproie. Il a la queue faite en maniere d'épée, le corps rond & brun. On l'apprête, dans les cuisines, comme l'anguille. Plusieurs confondent les *lotes* avec les *barbotes*.

LOTTIER, ou *Trefle sauvage*, plante détersive, apéritive, vulnéraire, qui croît dans les prés & sur les côteaux, d'une odeur agréable, qui sèche & mise dans les habits, les préserve des vers.

LOTTIR, faire de lots. Les artisans, qui sont en corps de jurande, font *lottir* les marchandises foraines. Les *lottisseurs*, s'il y en a plusieurs, les *lottissent* en autant de lots qu'il y a de maîtres qui en demandent. *Lottir*, *lottisseur* & *lottissage*, sont des termes qui ne sont guères en usage que dans les communautés de Paris. Les corroyeurs ont trois *lottisseurs* de cuirs, créés par l'édit du mois de Juin 1627, avec attribution de droits à leur profit qu'ils *lottissent*.

LOUCHET, espèce de hoyau ou

de bêche propre pour fouir la terre, qui est plat & tiré en droite ligne, avec son manche qui ressemble à une pelle.

LOUER, c'est donner à ferme des héritages, de quelque nature qu'ils soient, comme terres, vignes, herbages, maisons & autres immeubles. Il se dit aussi des meubles, des voitures, des bestiaux, & encore des personnes & de leur travail. Dans tous ces sens on dit dans le commerce, *louer une boutique*, *louer un magasin*, une échoppe, une loge pour la foire, &c. A Paris, & dans les grandes villes, les tapissiers & les fripiers *louent* des meubles & des habits; les voituriers, messagers, carrossiers, maquignons, les uns un carrosse, les autres un cheval, & les autres une place dans une voiture publique, &c. Les maîtres des communautés des arts & métiers *louent* des compagnons, des garçons & des gens de journée.

LOUIS, monnoie d'or qui a cours en France; l'écu blanc s'appelle aussi *louis blanc*, ou *louis d'argent*. Les premiers *louis d'or* ont été fabriqués sous Louis XIII. Par son édit du dernier Mars 1640, il en ordonna la fabrication à la taille & au modèle portés par les ordonnances, pour les écus d'or & au titre des pistoles d'Espagne. Le célèbre *Varin*, le plus habile alors des graveurs modernes, en fit les poinçons & les coins. Sous Louis XIV. & sous Louis XV, le nom de *louis d'or* s'est conservé, mais non leur première valeur. Ces espèces ne furent d'abord frappées, que sur le pied de dix livres pièce. En 1648, le peuple les fit valoir douze livres. La reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, & régente du royaume, les remit à leur ancien prix, par une déclaration du 20 Mars 1652; & par une autre déclaration

du 8 Avril 1656, elle les fixa à onze livres. Les *louis d'or* demeurèrent assez long-tems sur ce pied-là; mais les guerres presque continuelles & les besoins de l'état y apportèrent, sous *Louis XIV*, beaucoup de changement. Sous son règne, les *louis d'or* n'ont pas valu au-delà de vingt livres, & au commencement du règne de *Louis XV*, ils ont été poussés jusqu'à trente livres, ensuite jusqu'à trente-six, & même bien au-delà avec cette différence néanmoins, que dans laquelle une des dernières fabrications le poids a été augmenté à proportion du prix, ce qui n'avoit été que point ou peu observé dans les augmentations arrivées sous le règne précédent. Les *louis d'or*, tant de l'ancienne fabrication, que de la nouvelle, ont eu leurs diminutions & leurs augmentations. Le prix du *louis* aujourd'hui & depuis bien des années reste à vingt-quatre livres, le *demi-louis*, à douze livres, le double *louis*, à quarante-huit, & le quadruple, à quatre-vingt-seize livres.

Sous *Louis XIII*, l'empreinte d'effigie du *louis* étoit la tête de ce roi, avec son nom, & pour empreinte d'écusson, une croix composée de huit L adossées & couronnées avec la légende: *Christus regnat, vincit, imperat*. Sous *Louis XIV* ce revers a été changé autant de fois qu'il y a eu de nouvelles refontes: on a de plus ajouté un cordon sur la tranche, pour en empêcher l'altération & la rognure. Sous *Louis XV*, l'empreinte de l'écusson des *louis* de vingt-quatre livres est composée de deux écussons couronnés, un aux armes de France, & l'autre à celles de Navarre. Du côté de l'effigie est le buste du roi.

LOUIS-TRIOMPHANT, en terme de *sculpture*, c'est un

cramoisi & blanc, dont la fleur n'est pas bien large, mais la plante porte beaucoup de marcottes. Il est fin, porte graine & ne creve point en lui laissant ses boutons, dit *Morin*.

LOUISE-BONNE, espèce de poire assez approchant de *saint-germain*, & même de la *verte longue d'automne*, mais elle n'est pas tout-à-fait si pointue; il y en a de grosses & de plus longues les unes que les autres. Les plus petites sont les meilleures. Elle a la queue fort courte, un peu charnue & panchée, l'œil petit & à fleur, la peau douce est fort unie, le coloris verdâtre & tiqueté, blanchâtre en mûrissant. Cette poire fournit sur la fin d'Octobre, & une partie de Novembre. Elle a la chair tendre, pleine d'une eau douce & relevée, & ne devient point molle. Elle est bonne à manger crue, & admirable cuite; mais il ne faut pas qu'elle soit arrivée à sa maturité. Le *poirier* qui donne ce fruit, demande le plein air. Les fonds humides en rendent la poire fort grosse, mais en même tems fort mauvaise, ayant un goût de verd & sauvage.

LOUNG: c'est une drogue dont on se sert pour peindre en jaune, tant à la Chine, Camboya, qu'aux Indes orientales.

LOUP, animal, espèce de chien sauvage, dont le poil est long & un peu rude, tirant sur le gris brun sale, mêlé de blanc, qui habite les bois & les forêts. La femelle se nomme *louve*, les petits *louveteaux* ou *cheaux* en terme de chasseurs: sans compter le *loup-cervier*, il y a deux sortes de *loups*, le *loup-levrier*, qui est très-léger, qui vit des animaux qu'il chasse & qu'il attrape à la course, de la même manière que le chien, qu'on appelle *levrier*. La seconde espèce, qui est plus pesante s'appelle *loups* *maïns*,

maïns, & se repaissent de charogne. L'une & l'autre espèce sont farouches, grands, rablus, ayant une gueule affreuse, fendue presque jusqu'aux oreilles, garnie d'un double rang de dents, accompagnées de longs crocs tranchans comme l'acier; le *loup* ne porte rien à ses *cheaux*, qu'il ne soit saoul, & même il leur ôte la *prébende*, ainsi qu'à la *louve*, qui fait le contraire. La saoulée de cet animal dure huit jours, dit-on. Les seigneurs des villages assemblent leurs *payfans*, pour aller à la chasse du *loup*, & font un *tristrac* ou des *battées*: La chasse du *loup* se fait avec les chiens courans, au commencement de Septembre; on va relever la mue des *loups*, & on fait chasser les chiens courans deux ou trois fois, afin de les mettre en haleine & en curée, parce qu'après cela ils donnent bien plus de plaisir. Comme les *loups* en cette saison ne sont pas si affamés que dans d'autres, ils sont plus aisés à détourner & ne prennent point le change si volontiers, sur-tout ceux qui sont jeunes. C'est en Octobre, Novembre & Décembre, qu'on va guetter le *loup* avec des limiers & des levriers, dans les grands fonds & dans les buissons, ou dans quelques marais, à la queue d'un étang où il y aura des battes de jonc. La piste du *loup* se reconnoît par ses allures ou par ses fuites, ou bien par ses galies ou déchauffures. On les trouve quelquefois jusqu'à son litteau ou sa flaturre; & alors, lorsqu'on est au bois & que le limier a rencontré les lieux ou la voie du *loup*, il faut lui dire, *velci, allé*.

Il est important à la chasse du *loup* de savoir distinguer le *loup* d'avec le grand chien, le *loup* d'avec la *louve*, & les *vieux loups* d'avec les *jeunes*. En hiver, s'il ne gele pas trop fort, & que ce ne

Tom. II.

soit qu'une gelée blanche, les *loups* font des fouillées ainsi que les autres bêtes, lorsqu'ils passent sur l'herbe, pour peu qu'elle obéisse sous le pied, & que ce soit avant que le soleil soit levé. Il est encore aisé d'en avoir connoissance sur la neige, quand elle est nouvellement tombée, & qu'il ne dégele point, parce qu'alors le pied s'y peut imprimer. On ne connoît bien un *loup* à la trace, lors du dégel, que quand il vient fraîchement de passer, car les voies disparaissent lorsqu'il est passé. Quand il n'a pas gelé & que la terre est découverte, c'est dans les chemins qu'on peut juger de la piste d'un *loup*, parce que le sol en est ferme & que les voies s'effacent dans les terres qui sont molles. En été on connoît le *loup* dans les chemins & les terres labourées; mais il faut que ce soit le matin, lorsque la rosée est tombée sur la terre, & qu'elle a fait de la poussière une espèce de boue susceptible de la forme du pied du *loup*; & pour lors on en juge aisément.

Pour distinguer les traces d'un *vieux loup* d'avec celle du chien, il faut savoir que le premier, quand il va d'assurance, a toujours le pied très-ferré, au lieu que celui du chien est toujours fort ouvert. Il a aussi le talon moins gros & moins large que le *loup*, & les deux grands doigts plus gros; mais les ongles du *loup* sont plus gros, & enfoncent plus avant en terre; son talon aussi forme en dessous trois petites fossettes, ce que celui du chien ne fait pas. De plus, le *loup* a plus de poil sous le pied que le chien, & ses allures en sont bien plus longues, mieux réglées & plus assurées. Pour la différence du pied de la *louve* d'avec celui du *loup*, elle consiste en ce que celle-ci est mieux chauffée, & qu'elle a les

00

ongles moins gros que le *loup*; pour ce qui est du reste, tout est égal. On connoît les *jeunes loups* d'un ou de deux ans (car passé cet âge, on les nomme *vieux loups*) aux liaisons du pied, qui ne font point encore si fortes que celles des *vieux loups*, ce qui fait que les jeunes vont les pieds plus ouverts. Ils ont des ongles plus petits & plus pointus: leurs allures ne font pas si réglées ni si longues. Les *vieux loups* font leurs nuits ordinairement dans les grandes plaines, & les jeunes autour des villages, & aux environs des ruisseaux. Ceux-ci n'ont point les laisses si dures que les autres. La *louve* jette les siennes au milieu du chemin encore toutes molles. Celles d'un *vieux loup* sont toujours sur une pierre, une butte, ou un petit buisson; & quand il se déchauffe, il le fait avec plus de violence que la *louve* & que les *jeunes loups*.

Il est bon, avant que de commencer la chasse du *loup*, d'aller au bois pour détourner le *loup* avec le limier; mais pour le revoir, on va auparavant à la campagne, parce que les *loups*, sur-tout en hiver, vont au hasard toute la nuit pour y trouver quelque bête morte, puis on va dans les forts du bois où l'on perce cinq ou six buissons pour voir s'il ne s'y fera point repu. S'il fait brouillard, ou s'il fait quelque orage, le *loup* se tient plutôt derrière une haie pour y épier les bestiaux, que dans les forêts. Quand on le rembuche, il faut flatter le chien, en battant haut & bas. Quand on prend le contre-pied, on lui crie, *tiens à moi, velci, velci*. Si après avoir quêté le *loup*, on ne le trouve point, il faut considérer le pays pour voir de quel côté il pourroit tourner. Souvent il y a des *loups* qui n'arrivent que tard aux bois. Si l'on entend, par le bruit que

font les laboureurs ou les bergers; qu'il y en a un, s'il ne vient pas à vous, il faut, lorsque vous êtes tombé sur les voies avec le chien, aller à ces personnes, les suivre jusqu'à ce que vous ayez trouvé le *loup* entré dans votre quète, ou dans un fort où on le brise. Après cela on va prendre les grands devants du buisson, afin de ne le pas passer, car il pourroit être resté dans le bois pour écouter, sans être entré dans le fort. Cela fait, on revient où on l'a brisé pour en suivre la voie le long du chemin & le rembucher dans le fort pour, après cela prendre encore les devants qu'il faut recommencer par où on les a achevés, afin de changer le vent au limier & lui faciliter le sentiment. Si le *loup*, par hazard, est sorti, il faut le suivre jusqu'à ce qu'on l'ait brisé. On doit être deux à cette chasse, pour reconnoître le *loup*, afin que tandis que l'un demêle les voies pour trouver le rembuchement de cet animal, l'autre prenne les grands devants pour reconnoître s'il ne sort point du buisson, afin d'être, par ce moyen, éclairci de tous les rembuchemens.

Outre la maniere de chasser les *loups*, on les prend encore autrement: les uns font une grande fosse, au milieu de laquelle ils attachent un oiseau, ou quelque autre appât de cette nature. Ils couvrent cette fosse d'une claie ou d'une trape fort légère qui ne tient que par des pivots au côté de la fosse & du côté par où entre le *loup*, mais placée d'une maniere que l'animal carnacier venant pour prendre la proie, fasse tourner cette trape ou cette claie, & tombe dans la fosse. Cette machine se fait ordinairement comme une espèce de bascule qui s'ouvre & se ferme. Quand la bête est tombée, il n'est pas difficile de s'ima-

giner comment cela se peut faire. C'est ordinairement dans les forêts & dans les grands bois où il y a beaucoup de *loup*, qu'on peut se servir d'une fosse avec une trape, & ce n'est que dans les chemins écartés que l'on y réussit le mieux. Cette fosse doit avoir douze pieds de longueur, & depuis six jusqu'à neuf pieds de profondeur, en sorte que les bords en étant escarpés, la bête prise ne puisse remonter.

Pour tromper ces animaux, il faut, sur cette trape, & tout autour, mettre de petites branches feuillues, de maniere qu'elle ne paroisse point, ou bien des feuilles sèches. Il y en a qui pour appât mettent une oie ou un mouton en vie, afin d'appeler les *loups* ou autres animaux carnaciers. On met cette oie sur la branche d'un arbre, au pied duquel on auroit fait la fosse, & qui avancera sur la trape, & pour le mouton les quatre pieds directement sur les milieux de cette trape, observant de charger le côté qui ne doit point balancer de quelque chose qui pese à proportion pour tenir la machine en état, de sorte que le *loup* venant à se jeter sur sa proie, il la fasse pencher & tombe dans la fosse. On prend encore les *loups* à l'hameçon.

Pour chasser les *loups* au fusil, soit à la battée ou autrement, il faut, pour les faire lever aisement, prendre un chat, l'écorcher, le vuider & le faire rôtir aussi dans un four, puis le frotter de miel; ensuite, & lorsqu'il est encore chaud, il faut le traîner par les endroits où l'on sçait qu'il y a des *loups*. Ces animaux attirés par cette odeur, suivent les traces de ce chat, & il est alors aisé de les tirer; d'autres, lorsque la terre est couverte de neige s'en vont où ils sçavent qu'il y a des tanières de *loups*. Ils attachent à une corde le ventricule d'un bouc qu'ils

traînent depuis la tanière qu'ils ont trouvé, jusqu'à un arbre proche de leur maison, auquel ils pendent cette charogne avec une double corde; celle qui est la plus grande se tend depuis l'arbre jusqu'à la fenêtre de la maison, & est attachée à des sonnettes qui sonnent, pour peu que le *loup* vienne à la proie & la tire. Si-tôt que ceux qui ont dressé ce piège entendent ce son, ils prennent leur fusil, & de leur fenêtre, ou de leur porte, ils tuent le *loup*; c'est ordinairement la nuit qu'on attrape ces animaux carnaciers; mais il faut qu'il fasse un beau clair de lune, autrement on ne tire qu'à l'aventure.

On prend encore les *loups* avec un piège de fer, appelé *traquenard*. Voyez ce mot. Il y a un autre piège fait de deux morceaux de fer longs de deux pouces & demi, larges d'un, & de trois lignes d'épaisseur, ayant à chaque bout deux charnières percées d'outre en outre, pour y mettre une cheville de fer. On met ces deux morceaux de fer en croix, & on en prend deux autres qui ont cinq pouces de longueur, un de large, & deux lignes d'épaisseur. Il faut qu'il y ait une mortaise à chaque bout, longue d'un pouce, & large environ de quatre lignes. On croise ces deux pièces l'une sur l'autre, avec une cheville de fer. On a ensuite quatre branches de fer longues d'environ dix-huit pouces chacune, épaissies de deux ou trois lignes en quarré, excepté vers la dernière dent où elles doivent avoir cinq à six lignes de largeur, seulement du côté où sont les dents. Ce même bout doit être rond, accompagné d'une charnière simple percée au milieu; & l'autre extrémité fera faite en maniere de crampon à deux fourchons longs de deux pouces. Tous ces morceaux de fer étant ainsi fabriqués, on les ras-

semble en croix, & observant de mettre ces deux bandes en croix, & le bout de la cheville dans le trou du milieu pour les river, en sorte que les deux morceaux de fer ne remuent point. Quand cela est fait, on prend la flèche qu'on fait entrer par force dans un trou qui est au milieu de la croisée du piège, puis on fait passer le bout dans une des mortaises pour entrer ensuite dans les charnières des pièces de fer, & où l'on met une cheville de fer qu'il faut river, en sorte que la branche ne puisse se mouvoir librement. On fait la même chose des trois autres branches, observant que les pointes des crampons soient en haut, après quoi on a un piège monté. Reste à présent d'instruire comme il doit être tendu.

Les charognes sont un appât où les loups ne manquent pas d'accourir. Il faut s'y transporter avant le soleil couché, avec le piège, une corde grosse comme le petit doigt, longue de deux pieds, un gros piquet, une cheville de fer & un marteau pour les enfoncer fortement en terre. Après avoir observé, à-peu-près, par où le loup peut venir à l'appât, on se tire à l'écart environ cinquante ou soixante pas, tirant du côté par où la bête peut approcher, & dans le milieu du sentier ou du chemin, s'il y en a, ou bien dans quelque belle place, on fait une fosse ronde, & de la largeur de tout le piège lorsqu'il est ouvert, en sorte que dans le milieu cette fosse soit profonde d'un demi-pied, & aille en diminuant du côté du bord. Au milieu de cette fosse, on enfonce un piquet rez-de-terre, lequel doit avoir une tête ou un crochet pour attacher la corde qui sera liée à la boucle du piège qui sera tout ouvert dans la fosse, de manière que cette boucle tienne ferme avec la corde & la tête ou

crochet du piquet. On met à cette machine préparée, un morceau de charogne gros comme la tête, & qui soit sans os. On le met sur la flèche le faisant entrer le plus avant qu'on peut & on en frotte la corde & le piquet, cela fait, on prend un autre morceau de cette charogne qu'on lie au bout d'un bâton ou d'une corde pour le trainer bien loin aux environs de la machine, en laissant des traces tout autour en y revenant, afin que les parties qui en exhalent, frappent de plus loin & en plus grande abondance, l'odorat de l'animal. Après avoir ainsi traîné cette charogne, on la pend au premier arbre, & on y met un peu de papier blanc à l'extrémité, afin que le loup venant de nuit à l'appât, prenne l'épouvante & n'approche point de la bête morte, mais ayant cherché aux environs, trouve l'appât qui est dans le piège, & n'ayant découvert personne, s'ôte brusquement dessus, si bien que voulant emporter cette charogne, les dents du piège qui se lâcheront le saisissent au corps.

Le grand Camp, ou Kan des Tartares a le plaisir de la chasse au loup par le moyen des aigles qui sont instruits.

Le loup fournit, pour le commerce deux sortes de marchandises qui sont sa peau & ses dents. Sa peau revêtue de son poil & préparée, s'emploie à faire des housses de chevaux de charroi, & quelquefois des manchons pour les gens de campagne. On en fait aussi des gants de chasse, après avoir fait tomber le poil par le moyen de la chaux & qu'elle a été passée en huile, à la façon du chamois. Ses dents dures & polies sont une partie du commerce des marchands merciers-quincailliers qui les vendent, attachées à des manches de bois, aux orfèvres, graveurs & doreurs qui s'en

servent à polir leurs ouvrages. On prétend que le boyau du loup bien desséché, est un remède spécifique pour guérir de la colique néphrétique, en l'appliquant à nud autour des reins en guise de ceinture.

LOUP-CERVIER. C'est le lynx des anciens & un animal sauvage & très-farouche, un peu plus grand que le renard. Il a les yeux étincellans, la vue admirable, l'air gai, les oreilles courtes, garnies en haut d'un toupet de poil noir, la barbe comme celle du chat, les pieds fort velus, divisés comme ceux du lion ou du tigre, le dos roux marqué de tache noires, le ventre & le dedans des jambes d'un gris cendré, marquetés de mêmes taches, mais plus grandes & plus écartées, chaque poil, dans sa longueur, de trois couleurs à la racine d'un gris brun, la partie du milieu tirant sur le roux & l'extrémité blanche. Il y a des loups-cerviers de différentes espèces & de différentes couleurs suivant les pays où ils se trouvent. Ces animaux habitent pour l'ordinaire les montagnes couvertes de bois où ils ne se repaissent que de bêtes sauvages qu'ils y surprennent, sur-tout du cerf sur lequel ils s'élancent à corps perdu; d'où il y a de l'apparence qu'ils ont pris leur nom de loup-cervier. Ils fournissent pour le commerce de la pelleterie une peau très-précieuse, qui, bien apprêtée avec tout son poil, s'emploie à diverses sortes de fourrures: on en fait des manchons très-beaux, on en double des vestes. Les peaux des loups-cerviers du Levant, nous viennent de Natolie, par la voie de Marseille. Les Anglois, les Hollandois & les Hambourgeois nous en apportent aussi de la Sibérie, province de la Moscovie, qui fournit les plus belles fourrures que que nous ayons en France.

LOUP-MARIN, animal amphibie qui a la tête semblable au loup,

suivant quelques-uns, ou à celle du chien, ou à celle du veau, suivant d'autres; ce qui fait qu'il est appelé *veau marin* par des naturalistes. Son huile sert à brûler, & à tous les autres usages où l'on emploie les huiles de poisson. Ses dents sont une espèce d'ivoire qui sert aux usages de tableterie; & sa peau a un poil fort ras. Les bahutiers l'emploient pour couvrir des coffres de campagne.

LOUP, espèce de masque de velours noir, ordinairement doublé de peau de chien grasse, ou de toiles de lin écri, dont les dames se servent pour conserver leur teint, ou pour empêcher d'être connues. Il y a deux sortes de loups, l'un de figure ovale qui prend depuis le front jusqu'au menton, quine s'attache point étant tenu par le moyen d'un bouton qui se met dans la bouche. L'autre, qui est à demi-rond par le haut, & carré par le bas, s'attache à la coëffure, avec deux petits rubans, celui-ci s'appelle *masque de loup*. Les loups sont du commerce de la mercerie. Il s'en fait à Paris, d'où les étrangers en tirent, comme étant les mieux faits.

On donne le nom de *dent de loup* à divers outils ou instrument d'artisans, soit parce qu'ils sont faits de crocs ou grosses dents de cet animal, soit parce qu'ils en ont quelque ressemblance. Les graveurs & orfèvres se servent de la *dent de loup* pour polir & brunir leurs ouvrages; c'est une vraie *dent de loup* attachée à un manche de bois. Les relieurs ont une *dent de loup* toute de bois de forme triangulaire, qui leur sert à dresser le papier des livres.

LOUPE, en terme d'optique, est un verre convexe des deux côtés, qui sert aux graveurs, dessinateurs, horlogers, & à tous ceux qui veulent découvrir des objets que leurs

yeux ne peuvent appercevoir.

LOUPE DE BOIS, en terme d'exploitation & de marchandise de bois, sont des espèces de grosses bosses ou nœuds qui sont des espèces d'excroissances qui s'élevent sur la superficie du corps des vieux arbres, & qui sont adhérentes à leur écorce. Les *loupes* viennent d'ordinaire vers le bas du tronc de l'arbre. Les menuisiers, sur-tout les tourneurs & ébénistes, estiment celles du noyer, de l'érable & du frêne, comme étant propres à plusieurs sortes de beaux ouvrages de marqueterie, de tour, de menuiserie, &c.

LOUPE, en terme de monnoie, ce sont les briques & carreaux des vieux fourneaux qui ont servi à la fonte de l'or & de l'argent. On broie & l'on concasse ces *loupes* pour en tirer, par le moyen du moulin aux lavures, les particules de ces deux métaux qui peuvent s'y être attachées.

Les jouailliers appellent *loupes*, des perles & pierres précieuses imparfaites, & dans laquelle, disent-ils, la nature est, pour ainsi dire, restée à moitié chemin. Les pierres qui, le plus ordinairement, restent en *loupe*, sont les émeraudes, les rubis & les saphirs. Les lapidaires distinguent les *loupes d'émeraude*, d'avec les primes d'émeraude; ils savent aussi distinguer les *loupes de perles*, d'avec des endroits de nacrede perles un peu élevés, qu'ils ont l'adresse de scier & de joindre ensemble en forme de vraies perles.

LOUPE, excroissance de chair, tumeur ronde plus ou moins dure; quelquefois grosse, quelquefois petite, sans douleur, sans inflammation, sans changement de couleur à la peau. Voyez le *Dictionnaire de santé*.

Les chiens sont sujets à des *loupes*. Pour guérir, celles qui leur sur-

viennent, il faut sçavoir comment, & où; car telle excroissance de chair naît aux endroits où il y a beaucoup de veines, ou bien où il n'y en a guères. Au premier cas, elles sont fort difficiles à guérir; au second, on y peut réussir de la manière qui suit. On prend trois grosses épines noires: lorsqu'elles sont toutes vertes, & étant fraîchement cueillies, on les laisse tremper pendant vingt-quatre heures dans des menstrues de femmes, cela fait, on pique le chien malade dans le milieu de la *loupe*, autant qu'elles y peuvent entrer; & en cas que la peau fut trop dure, & qu'elle résistât trop à ces épines, on se serviroit d'un poinçon pour y faire une ouverture où l'on ficheroit les épines pour y demeurer tant qu'elles tombent d'elles mêmes; cela fait on s'apperçoit de l'effet de ce remède en voyant ces *loupes* se deslécher & mourir peu de tems après.

LOUTRE, animal amphibie qui ne vit que de poisson, & qui ravage les étangs & les réservoirs. Il est, à-peu-près, de la grosseur d'un chat, à quatre jambes fort courtes, la queue longue & les oreilles petites, le poil du corps court, celui de la queue long. Les peaux de *loutre* garnies de leur poil, sont une partie du commerce de la pelletterie. Les peaux de *loutres* de France & d'Europe ne sont pas comparables, tant pour la grandeur, la finesse & la couleur du poil, à celles des *loutres* du Canada, & des autres vastes pays de l'Amérique septentrionale.

LOUVE, femelle du loup.

LOUVE, instrument ou morceau de fer qui sert à élever les pierres de taille, imaginé pour en ménager les arrêtes & les membres ou moulures d'architectures qui courent risque d'être gâtées, quand on se sert de cordages pour attacher

les pierres aux cables des engins. Cet instrument est une espèce de coin plus large par en bas, qu'en haut, avec un trou ou anneau pour y passer une esse: deux autres morceaux de fer un peu recourbés par la partie supérieure, s'appliquent de deux côtés de la *louve* pour la ferrer: c'est ce qu'on appelle les *louveteaux*. Pour se servir de la *louve*, on fait un trou dans la pierre qu'on veut enlever: & quand elle y est placée, on y enfonce, à côté d'elle, les *louveteaux* qui sont deux coins de fer un peu recourbés. Les ouvriers qui font le trou dans la pierre, & qui placent la *louve*, sont nommés *louveurs*.

LOUVE, filet pour prendre le poisson, fort connu en Bretagne; c'est le diminutif de la rasse au poisson. Quand ce filet est tout monté, & que l'on est arrivé à l'endroit de la rivière où l'on veut pêcher, qui doit être pour l'ordinaire rempli de joncs ou d'autres herbes, on prend une faux ou autre instrument semblable pour faucher ces herbes ou ces joncs. Plus l'espèce fauché est étendu, plus on a lieu d'espérer qu'il viendra du poisson dans le filet. La coulée étant faite, on prend quatre grosses pierres, pesant chacune cinq à six livres, qu'on lie au bâton de la *louve*, afin qu'elle aille au fond de l'eau, ensuite on a une corde longue qu'on attache à ce filet, de sorte qu'elle vienne se rendre sur le bord de l'eau. Elle sert pour tirer la *louve*, quand le poisson est pris, on l'attache à un piquet. Après avoir accommodé la *louve* en l'état qu'elle doit être, on prend de ces herbes ou joncs, dont on le couvre, faisant néanmoins ensorte de n'en point mettre à l'entrée du filet, car elles empêcheroient le poisson d'y entrer. Quelquefois, & le plus souvent

même, on est obligé de se mettre dans l'eau pour metre cette *louve*; mais quand elle est tendue, la corde, dont on a parlé, épargne la peine de s'y remettre, lorsqu'il est question de la tirer hors de l'eau. On laisse, si l'on veut coucher ce filet une nuit ou deux dans l'eau, selon que la saison le permet.

Pour faire une *louve*, on commence sur seize mailles de levûres, & on jette des accrues de quatre en quatre mailles au premier rang qu'on fait après la levûre. On continue les autres rangs de la même façon, faisant des accrues vis-à-vis de celles qui seront aux rangées des mailles précédentes, jusqu'à ce que le filet ait un pied & demi de longueur qui sera un des goullets. Etant parvenu à cette longueur, il faut cesser de faire des accrues & travailler sans croître ni diminuer, & lorsqu'on a fait encore trois pieds de long, on laisse une ouverture de cette sorte: au lieu qu'on a travaillé en rond tout ce qu'il y a de filet fait: on retourne sur l'ouvrage comme si l'on vouloit faire un filet non fermé, & quand on est parvenu à la maille où l'on a changé l'ordre de travailler, on retourne sur les mailles qu'on vient de faire; & quand on est à l'autre bout, on fait encore de même: on continue cette façon de mailler, jusqu'à un pied de longueur, lequel étant fait, on travaille en rond, comme on a fait au commencement, jusqu'à trois autres pieds de longueur; ce sera sept pieds qu'aura ce coffre, sans les deux goullets.

Puis on fait le second goulet, en prenant deux mailles à la fois, à chaque quart du tour du filet, pour diminuer jusqu'à seize mailles, ainsi qu'on a commencé l'autre bout, après cela on s'attache aux cercles; en mettant le premier justement

sur le rang des mailles proche le premier où on a jetté des accrues : un autre sur l'autre bout du coffre, & enfin les deux autres cerceaux entre dans les deux bouts espacés d'égale distance. On ajuste ensuite les goullets, comme ceux du coffre, de la rasle; les quatre cercles qu'on met à la *louve* doivent être de la grandeur d'un cercle de tonneau. Quand on veut tendre ce filet, il faut avoir quatre bâtons gros comme le bras, longs de cinq pieds ou de cinq pieds & demi, percés ou cochés proche des bouts qu'il faut attacher avec des cordes tout autour des cercles pour tenir la *louve* en état, comme seroit un tonneau. On laisse pendre quatre cordelettes aux bâtons pour y lier des pierres, afin de faire aller le filet au fond de l'eau: on met aussi une corde longue de trois toises à un des bâtons pour retirer la *louve* de l'eau quand on n'en peut approcher sans se mouiller. La seule différence qu'il y a entre la *louve* & la *rasle*, c'est qu'on met des bâtons à la première, & qu'on n'en met point à celle-ci. Voyez *Rasle*.

LOUVETEAU, le petit de la *louve*.

LOUVETERIE: on entend, par ce mot, l'équipage pour la chasse du loup.

LOUVEURS; ce sont les ouvriers qui font les trous dans la pierre, & qui y placent la *louve*. Ils font ce trou avec un long & fort ciseau tout de fer, nommé *ciseau à louer*.

LOY. Voyez *Loi*.

LOYAL, en terme de commerce, se dit de la bonne qualité des choses, & de ce qui a les conditions requises par la loi & par les réglemens; & *négocier loyalement*, c'est *négocier de bonne foi*, sans surpense, & avec probité.

LOYAUTÉ, plomb de *loyauté*; c'est, dans les manufactures d'Amiens, le dernier plomb que l'on met aux étoffes que l'on porte à la halle en noir pour témoigner qu'elles sont de la qualité, largeur & aunage, portés par les réglemens.

LUBINE, poisson qui se trouve en Bretagne, plus gros que la morue: on la fait cuire de la même façon, & on la sert de même.

LUBS, monnaie de Hambourg & de plusieurs villes d'Allemagne, qui vaut un cinquième plus que les sols tournois de France. Il ne faut que quarante-huit sols lub, pour faire l'écu de soixante sols.

Il y a des deniers *lubs* qui valent pareillement un cinquième plus que nos deniers tournois. Quand on tient les livres, à Hambourg, par richedalles, marques, sols & deniers *lubs*, la richedalle vaut quarante-huit *lubs*, la dalle trente-deux, la marque seize, le sol douze deniers *lubs*.

LUCARNE, fenêtre au-dessus de Pentablement d'une maison ou dans les toits, faite pour éclairer les galetas & les greniers.

LUCIE, Bois de Sainte Lucie. Voyez *Mahaleb*.

LUCRATIF; c'est ce qui apporte du gain & du profit.

LUET, en terme de coutume, est un droit qui consiste en un boisseau de seigle sur chaque ménager qui tient feu & fumée.

LUMIERE, en mécanique, & particulièrement parmi les charpentiers, se dit du trou ou ouverture dans laquelle entre le mammelon; c'est-à-dire, le tourillon du treuil & cylindre qui sert aux engins, grues, gruaux & autres machines où il est suspendu, & tourne lorsqu'on y dévide le cable pour élever les fardeaux qui sont attachés à l'autre bout.

LUMIGNON; chez les épiciers-ciriers, c'est une sorte de fil d'étoupe de chanvre écu, dont ils se servent pour faire les méches ou bras des flambeaux de poing & des torches.

LUNAIRE: on appelle, dans le Levant, *intérêts lunaires*, les *intérêts usuraires* que les nations chrétiennes payent aux Juifs chaque lune pour l'argent qu'elles empruntent d'eux. Les Turcs comptent par *lune* & non par mois.

LUNAIRE, plante ainsi nommée, parce qu'elle a la figure d'un croissant ou d'une demi-lune. Elle est astringente, propre pour les hémorrhoides & pour dessécher les ulcères.

LUNATIQUE, se dit d'un cheval qui a une fluxion sur les yeux, laquelle paroît dans un tems de la lune, & lui trouble l'œil, & qui, en d'autres tems, laisse l'œil assez beau, de manière qu'on le juge fort sain. On ne faigne point un cheval *lunatique*, quelque mal qu'il ait, à moins d'une nécessité fort pressante, comme la fièvre ou les tranchées. La marque assurée qu'un cheval est *lunatique*, c'est lorsque les yeux sont, par le dessous de la prunelle, de couleur de feuille-morte, dans le tems de la fluxion seulement. On ne doit donner aucune sorte de grain au cheval *lunatique*, pendant qu'il a l'œil trouble & que la fluxion y est; mais outre le foin & la paille, il faut lui donner du son mouillé. Pour guérir un cheval *lunatique*, les uns lui font un féton à la tête, entre les deux oreilles; d'autres lui barrent la veine au-dessus du larmier, d'autres font deux orties au côté des yeux du cheval *lunatique*. Voyez le *nouveau par-fait Maréchal*, ou l'*Ecole de cavalerie*.

LUNE, corps opaque, sensible-

ment sphérique, dont le volume est environ cinquante fois moindre que celui de la terre, mais dont la densité est à-peu-près quatre fois plus grande. Elle tourne autour de notre globe d'Occident en Orient, dans l'espace de vingt-sept jours sept heures & quarante-trois minutes, dans une ombre sensiblement circulaire & réellement elliptique, en nous présentant toujours la même face ou le même hémisphère. Voyez le *Dictionnaire de physique*.

LUNETTES, verres enchassés dans deux cercles d'or, d'argent, de léton, d'écaille, de corne, ou de cuir, unis ensemble par le milieu, par un demi-cercle de la même matière. Ces verres s'appliquent au-devant des yeux des personnes qui veulent s'en servir, soit en les faisant pendre à une hauteur & une distance convenables, avec un morceau de quelque métal fort plat, qu'on enfonce sous le chapeau ou sous la perruque. Ces *lunettes* servent aux vieillards & à ceux qui ont la vue foible. Pour ces derniers, ce ne sont que des conserves qui aident à conserver la vue. Les *lunettes* d'Angleterre passent pour excellentes; mais les ouvriers François ne le cèdent point aux ouvriers Anglois. On fait remonter l'invention des *lunettes*, les uns au milieu du douzième siècle, les autres au treizième, d'autres au commencement du quatorzième. On en attribue l'invention au Cordelier Bacon, qui mourut en 1294.

Les *lunettes* on donné aux maîtres miroitiers la qualité de lunetiers.

L'invention des *lunettes à longues vues* est bien postérieure à celle des *lunettes*. C'est environ en 1699. qu'un ouvrier Hollandois ayant regardé un objet à travers deux ver-

tes, dont l'un étoit convexe & l'autre concave, s'aperçut que cet objet grossissoit considérablement, sans se confondre, ni changer de situation.

Les tourneurs appellent *lunettes* des plaques de fer ajoutées aux poupées, lorsqu'ils veulent tourner en l'air. Il y en a de simples & de brisées; les simples ont une ouverture sphérique au milieu, contre laquelle le mandrin s'appuie; les brisées s'ouvrent en deux & se rejoignent avec des vis & des écrous pour porter l'arbre du tour, quand on veut faire des vis & des écrous aux ouvrages, comme aux boîtes & aux tabatieres. . . . Les corroyeurs donnent aussi le nom de *lunettes* à des instrumens de fer dont ils se servent pour parer & ratisser leur cuir. Cet instrument est de figure sphérique très-tranchant dans toute sa circonférence extérieure, ouvert en-dedans, & de figure ronde, pour que l'ouvrier le puisse prendre pour s'en servir.

LUPIN, plante qui n'a qu'une tige forte & qui jette alternativement des feuilles velues, molles, quelque peu blanches, & divisées en sept portions. Sa fleur est d'un blanc pâle, tirant sur le bleu; ses gouffes sont resserrées, dentelées à l'entour, languettes comme celles des fèves: elles renferment cinq ou six grains ronds, hormis vers le milieu, qui sont des pois sauvages. Ce fruit fort du milieu de la tige, & ses racines qui tirent quelquefois sur le jaune, sont fort écarquillées.

Le *lupin* ne demande presque point de culture, il vient dans les terres les plus maigres & les plus aisées. Il se plaît dans les lieux secs & sablonneux. On le sème en Février ou en Mars, après un simple labour. Il fleurit en trois tems différens, de-

puis le mois de Juin jusqu'au mois d'Août. Il mûrit à la fin de Septembre ou en Octobre. On ne le sème point, on l'arrache avant les gelées, & on le garde pour le battre à loisir. Il n'y a point de mauvaises herbes dans son voisinage, c'est pourquoi on en sème dans les vignes. Il ne faut pas guères le couvrir de terre, on ne le doit cueillir que quand il a plu, parce que quand il fait sec, il quitte sa gousse trop aisément & se perd. Pour conserver ce légume, on le met sur un plancher où la fumée donne; car si l'humidité le faisoit, les vers s'y engendrent aussi-tôt & le rongent.

Le fourrage des *lupins* est un bon engrais pour la vigne: on l'enterre comme du fumier au pied, lors du labour qu'on lui donne vers la saint Jean, ou bien on brûle le fourrage des *lupins*, & la cendre sert à fumer la vigne: on en met une bonne écuellée au pied de chaque souche. On trempe les *lupins* dans l'eau pour leur faire perdre toute leur amertume. Ils servent à nourrir les bœufs l'hiver, mais il faut qu'ils soient trempés dans de l'eau de rivière & salée, & on les fait cuire ensuite. On en fait aussi du pain en tems de cherté: on en donne aux chevaux, après les avoir fait passer par plusieurs eaux pour leur ôter leur amertume. Il engraisse le bétail & les terres où on les sème. On fait beaucoup d'usage du *lupin* en Italie & en Espagne pour amender les terres, nourrir les bestiaux, même les hommes. Les grains de *lupins* brûlés servent de café en Italie, & on en met la moitié moins que de café, à cause de son amertume. On en cultive aussi beaucoup à Avignon & en Dauphiné.

LUQUOISES: on donne ce nom à des étoffes de soie qu'on fabrique à Lucques & qu'on imite en Fran-

ce. Il y en a de pleines & de façonnées, & d'autres avec de l'or & de l'argent. Leur chaîne est de pure & de fine soie cuite, & on n'y mêle point de la soie teinte sur crû.

LUSTRE, s'entend, dans le commerce, des étoffes du brillant vis qui paroît sur les étoffes neuves, soit de soie, soit de laine. Le *lustre* est toujours plus brillant sur celles de soie. Le *lustre* des soies de quelque couleur qu'elles soient, consiste à les bien faire cuire & décreuser avec de bon savon blanc, & non du noir, qui est défendu par les statuts des teinturiers: on fait dégorger ces soies cuites en les battant & lavant à la rivière. On les met ensuite dans un bain d'alun de Rome à froid, & non à chaud. L'alun chaud fait prendre le *lustre* à la soie & la rend d'ailleurs rude & âcre. Le *lustre* des taffetas noirs est fait avec de la bière double ou de jus d'orange. Les taffetas de couleur se *lustrent* avec de l'eau de gorges, distillée à l'alambic. C'est sous la calandre que les noirs prennent ce *lustre* ondé qu'elles ont. Le *lustre des draps* ne se donne aussi qu'en les faisant passer sous la calandre; & en général, le *lustre* ne se donne aux étoffes de laine, qu'en les faisant passer à la calandre, & en les mettant en presse.

Les corroyeurs donnent aussi le *lustre* à leurs cuirs de couleurs, les marroquins aux marroquins, les pelletiers aux peaux, & les chapeliers aux chapeaux. Le *lustre* des corroyeurs est de plusieurs sortes, suivant les couleurs qu'ils veulent éclaircir. Le premier *lustre* pour les cuirs noirs, est fait de jus d'épine-vinette: il se donne avant d'achever leur grain. Le second est composé de gomme d'Arabie, d'ail, de bière, de vinaigre & de colle

de Flandre, bouillie ensemble. Ce *lustre* se donne pour la dernière façon, après que le grain a été achevé de couper. Les corroyeurs ont un autre *lustre*, c'est du blanc d'œuf battu dans l'eau, qui ne leur sert qu'aux cuirs de couleur. Le *lustre* des marroquins est de jus d'épine-vinette & de citron, ou d'orange. Voyez *Marroquin*. Les pelletiers, sur leurs fourrures blanches & très-claires, ne mêlent point de teinte. Pour les fourrures très-noires, surtout pour celles dont ils font des manchons, ils font un *lustre* où entrent la noix de galle, de la couperose, de l'alun de Rome, de la moëlle de bœuf, & quelques autres ingrédients. Le *lustre* des chapeliers n'est quelquefois que de l'eau toute simple, quelquefois ils mêlent une petite teinte de noir.

LUSTROIR; c'est dans les manufactures de glace une petite règle de bois, doublée de chapeau, de trois pouces de long sur un pouce & demi de large. On s'en sert pour rechercher les glaces, quand elles sont polies & pour enlever les taches qui ont échappé au polissoir. Cet instrument se nomme aussi *molette*.

LUT: les chymistes nomment ainsi le ciment ou l'enduit dont on se sert pour bâtir les fourneaux & pour mettre autour des vaisseaux de terre ou de verre qui doivent résister à un feu violent.

LULH ou LUT, instrument de musique, monté de cordes, qui se touche avec les doigts, qui, comme le plus ancien ou un des plus anciens que nous connoissons, a donné le nom de *luthier* aux artisans qui font & vendent des instrumens de musique, comme violons, vielles, guitares, &c. Le *luth* qui est toujours en vogueur en Allemagne & ailleurs, mais négligé depuis